

**Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 7 décembre 2015 à 19h30 sous la présidence de monsieur Jean Mainguy, maire. En plus de monsieur le maire étaient présents : mesdames les conseillères Andrée St-Laurent et Kathleen Thibaudeau et messieurs les conseillers Denis Bouchard et Patrick Delisle.

Mme Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière y assistait également.

Étaient absents Mme Denise Langlois-Boudreau, conseillère, et M. Alain Lavoie, conseiller.

1.1 Mot du maire

Monsieur le maire ouvre la séance et il invite à un moment de réflexion.

2015-12-190

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

1.3 Présentation du rôle triennal 2016/2017/2018

2015-12-191

Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 novembre 2015 et de la séance extraordinaire du 9 novembre 2015

Chacun des membres ayant reçu une copie du procès-verbal du 2 novembre dans les délais prévus, il y a dispense de lecture;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015 tel que déposé;

Chacun des membres ayant reçu une copie du procès-verbal du 9 novembre dans les délais prévus, il y a dispense de lecture;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 novembre 2015 tel que déposé.

Adoptée

1.5 Rapport du maire, des services et des comités.

2015-12-192

Autorisation du paiement des dépenses du mois de novembre 2015

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de novembre 2015. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 46 909,08 \$.

Adoptée

2015-12-193 Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2016

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016. Ces séances se tiendront au centre communautaire à compter de 19 heures 30, aux dates suivantes :

| | |
|------------|---------------------|
| 11 janvier | 4 juillet |
| 1 février | 1 août |
| 7 mars | 6 septembre (mardi) |
| 4 avril | 3 octobre |
| 2 mai | 7 novembre |
| 6 juin | 5 décembre |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément au code municipal.

Adoptée

2015-12-194 Signature du contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le maire procède à la signature du contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Pascale Bonin. Ce contrat prend effet le 1^{er} janvier 2016 et est valide pour les années 2016, 2017, 2018 et 2019.

Adoptée

2015-12-195 Engagement de M. Dave Bouchard pour le déneigement

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'engager monsieur Dave Bouchard à titre d'employé municipal à temps partiel, selon un horaire variable, au taux horaire de 16,50 \$ pour effectuer le déneigement des trottoirs et de divers biens de la municipalité.

Adoptée

2015-12-196 Fermeture des bureaux pour la période des Fêtes du vendredi 18 décembre 2015 à 16h00 au lundi 4 janvier 2016 à 9h00

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que les bureaux soient fermés du vendredi 18 décembre 2015 à 16h00 au lundi 4 janvier 2016 à 9h00 pour la période des Fêtes.

Adoptée

1.11 Dépôt d'un extrait du registre des déclarations ayant trait au règlement 400-11 Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Rivière-à-Pierre

Avis de motion d'un règlement décrétant la tarification à partir du 1^{er} janvier 2016

Un avis de motion est par la présente déposé par la conseillère Mme Andrée St-Laurent qu'à une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, un règlement décrétant la tarification à partir du 1^{er} janvier 2016 sera adopté.

2. Sécurité publique

2015-12-197

Autorisation au Ministère de la Sécurité publique de donner l'accès aux données communiquées au Ministère en vertu de l'article 34 de la Loi sur la Sécurité incendie au coordonnateur régional en sécurité incendie de la MRC de Portneuf

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rivière-à-Pierre communique au ministre de la Sécurité publique, en vertu de l'article 34 de la Loi sur la sécurité incendie, tous les renseignements relatifs aux incendies survenus sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE les renseignements communiqués au ministre de la Sécurité publique par la municipalité de Rivière-à-Pierre sont stockés dans une banque de données administrée par le ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la Sécurité publique ne peut, en vertu de l'article 150 de la Loi sur la sécurité incendie, révéler les renseignements relatifs au point d'origine, aux causes probables ou aux circonstances d'un incendie qui lui ont été communiqués en application de l'article 34 ni communiquer un document obtenu en vertu de cet article sans le consentement de son auteur;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rivière-à-Pierre souhaite que le coordonnateur régional en sécurité incendie de la MRC de Portneuf ait accès aux renseignements communiqués par elle au ministre de la Sécurité publique, lesquels sont stockés dans une banque de données administrée par le ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur régional en sécurité incendie de la MRC de Portneuf doit obtenir un privilège d'accès aux renseignements communiqués au ministre par la municipalité de Rivière-à-Pierre en vertu de l'article 34 de la Loi sur la sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Denis Bouchard

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE LE CONSEIL AUTORISE le ministre de la Sécurité publique à donner un privilège d'accès au coordonnateur régional en sécurité incendie de la MRC de Portneuf afin que ce dernier puisse consulter les renseignements transmis au ministre de la Sécurité publique par la municipalité de Rivière-à-Pierre en vertu de l'article 34 de la Loi sur la sécurité incendie;

QU'UNE copie de la présente résolution soit acheminée au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Portneuf, M. Pierre-Luc Couture.

Adoptée

3. Transport routier et hygiène du milieu

2015-12-198

Travaux sur l'avenue des Sables et sur le chemin du Lac-Vert

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents

De défrayer un montant de 1436,39 \$, taxes en sus, pour des travaux par Transport Alain Carrier Inc. sur l'avenue des Sables et sur le Chemin du Lac-Vert. Cette dépense sera payée à même le surplus accumulé non-affecté.

Adoptée

4. Urbanisme et développement du territoire

2015-12-199

Embauche d'une inspectrice à temps partiel

Tenant compte que le contrat de Mme Du Sablon a pris fin le 6 novembre 2015;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'engager Mme Diane Du Sablon à titre d'inspectrice en bâtiment et en environnement pour une période indéterminée. Mme Du Sablon sera sur appel pour l'équivalent d'un maximum de 16 heures par semaine au taux horaire de 24,00\$.

Cette résolution est rétroactive au 26 novembre 2015.

Adoptée

2015-12-200

Adoption de la révision budgétaire 2015 et du budget 2016 de l'Office Municipal d'Habitation

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver les révisions budgétaires 2015 de l'Office municipal d'Habitation de Rivière-à-Pierre. Estimée à 1131 \$ pour le budget 2015, voici la part de la municipalité selon les dates des révisions budgétaires :

- 1126 \$ en date du 5 mai 2015;
- 1306 \$ en date du 18 septembre 2015;
- 1431 \$ en date du 4 novembre 2015 \$.

Et d'approuver le budget 2016 de l'Office Municipal d'Habitation de Rivière-à-Pierre. La part de la municipalité sera de 2 147\$.

Adoptée

2015-12-201

Autorisation en vertu du règlement 414-12 sur l'occupation du domaine public de la Municipalité de Rivière-à-Pierre

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser M. Donald Goyette, sis au 1105 avenue Bellevue, à occuper de façon permanente le domaine public par l'implantation d'une entrée pour un stationnement pour sa résidence donnant sur la rue Principale et chevauchant pour se faire un terrain municipal, tel que spécifié à l'article 3.3d) du règlement 414-12 sur l'occupation du domaine public de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

Adoptée

5. Loisirs et services à la collectivité

2015-12-202

Participation au Défi Santé 2016

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la Municipalité de Rivière-à-Pierre participe au Défi Santé 2016.

Adoptée

2015-12-203

Appui à l'O.T.J. dans son adhésion au *Programme Tremplin Santé*

Considérant que Tremplin Santé est un programme d'intégration des saines habitudes de vie dans les camps d'été québécois comportant 2 volets : la saine alimentation et l'activité physique;

Considérant que ce programme offre des outils pratiques et de l'accompagnement aux différents intervenants des camps;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la Municipalité de Rivière-à-Pierre appuie l'O.T.J. dans son adhésion au *Programme Tremplin Santé* pour l'année 2016.

Adoptée

2015-12-204

Don à la Maison d'hébergement Mirépi

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser 100 \$ en don à la Maison d'hébergement Mirépi dans le cadre de la 5^e édition du Zumbathon.

Adoptée

2015-12-205

Don à l'Association des Personnes Handicapées de Portneuf

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser 50 \$ en don à l'Association des personnes handicapées de Portneuf dans le cadre de son 25^e anniversaire de fondation.

Adoptée

6. Périodes de questions

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Andrée St-Laurent de lever la présente séance. La séance est levée par monsieur le maire à 20h45.

Jean Mainguy, maire

Pascale Bonin, directrice générale
& secrétaire-trésorière